



COMPTE-RENDU DU CQVT DU 7 FEVRIER 2025 A DESTINATION DES TRAVAILLEURS D'ESAT

Visite de l'ESAT de Belfort Secteur Condi-Montage

Emmanuel MIROF, chef d'atelier, réalise la visite.



Depuis le dernier CQVT, il y a eu plusieurs changements et améliorations. Par exemple :

- L'équipe a finalisé l'implantation de l'atelier Condi-montage. L'organisation des postes de travail peut encore bouger. Cela dépend des besoins des clients et des produits à réaliser.
- Les moniteurs ont de nouveaux bureaux. Dans les bureaux, on voit ce qui se passe dans l'atelier. Il y a aussi une nouvelle salle de réunion.
- La machine à étiqueter les bocaux a changé de place. Il y a aussi une partie de la production Imm dans la partie principale de l'atelier.
- L'espace maintenance est mieux rangé. L'espace est désormais sécurisé, il est fermé.
- Pour la partie logistique, il y a désormais un moniteur d'atelier et environ dix travailleurs.
 - Cette équipe est responsable de la propreté et du rangement du stockage
 - Cette équipe porte des gilets jaunes avec l'inscription « logistique ». Cette équipe peut circuler dans le stockage. Les autres travailleurs n'ont pas le droit de circuler dans le stockage.
- A l'atelier 4 saisons, il y a eu beaucoup de changements.
- Il y a de nouvelles tables et de nouvelles chaises.
- L'organisation peut changer facilement en fonction des besoins de la production.



Pendant la visite, les élus ont fait des remarques.

- Il faut enlever les panneaux stockés sur le plafond des bureaux maintenance. Des panneaux y sont stockés.
- Il faut écrire les règles pour stocker les palettes en hauteur en sécurité.
- Il faut trouver une solution pour limiter les mauvaises odeurs / remontées d'égouts dans l'atelier « 4 Saisons »
- Il faut revoir le poste de travail « vissage des bouches orientables ». La position du travailleur n'est pas bonne. Le travailleur peut se faire mal.
- Il faut vérifier les arrêts canalis du local IMM.
- Il faut vérifier et changer la triplette de la machine à café installée dans le couloir devant l'atelier « 4 Saisons ».

Les élus disent qu'il y a eu des progrès. Tout est bien rangé.

Questions des représentants des travailleurs d'ESAT



ESAT Belfort

Peut-on installer des chasses d'eau électriques pour éviter de toucher la chasse d'eau ?



Nous ne souhaitons pas installer des chasses d'eau électriques. Nous ne jugeons pas cet investissement utile.

Peut-on installer des sèche-mains électriques ?

Les travailleurs ont déjà posé cette question plusieurs fois. Nous ne souhaitons pas installer des sèche-mains électriques. Pour des questions d'hygiène et de coût.



Le médecin du travail a dit qu'il n'était pas favorable à l'installation de sèche-mains électriques.

Dans un contexte difficile, l'ESAT doit faire des choix. L'ESAT fait les dépenses les plus importantes pour la sécurité.



Est-il possible d'avoir des supports pour fixer les gourdes et les gobelets aux postes de travail ?



Nous allons réfléchir à un système facile et peu coûteux à mettre en place pour tenir les gourdes au poste de travail.
L'objectif est d'éviter que les gourdes tombent et roulent au sol.

Tous les travailleurs de Belfort ont eu une gourde.
Les travailleurs de Meltière et de Cravanche vont bientôt recevoir leur gourde.

ESAT Meltière

Espaces verts : Peut-on avoir de nouvelles vestes chaudes ?



Nous allons réaliser un état des lieux des vêtements de travail.
Nous allons changer les vestes abîmées.
Nous allons nettoyer les vestes sales.
Nous allons peut-être investir dans une machine à laver pour pouvoir nettoyer les vestes sur site.

Chaque année, nous achetons de nouvelles tenues de travail pour les espaces verts.

Meltière 2 : Peut-on refaire les sanitaires ?



Un travailleur de l'ESAT a dégradé volontairement un mur des sanitaires.
C'est un geste grave. Tout le monde doit respecter le matériel et les locaux.

Nous allons prochainement réparer le mur.

Peut-on refaire le chemin d'accès à la restauration ?



En 2024, une entreprise extérieur a réalisé le chemin d'accès à la restauration.
L'entreprise n'a pas travaillé correctement.
Le chemin s'est abîmé très rapidement.
L'entreprise va revenir au printemps pour refaire le chemin.



ESAT Cravanche

Equipe entretien des locaux : Est-il possible de créer des binômes permanents au bâtiment 301 ? Les travaux sont pénibles à réaliser.



Nous allons étudier la demande pour mieux comprendre le besoin.

Nous avons récemment acheté du matériel pour améliorer les conditions de travail des équipes.
Par exemple, nous avons acheté une autolaveuse.

Jonxion : Il y a trop de promiscuité entre l'équipe des travailleurs de l'ESAT et l'encadrement.

Nous allons étudier la demande pour mieux comprendre le besoin.

Jonxion : il n'y a pas d'espaces permettant de garantir la confidentialité des échanges.

A Jonxion, il n'y a pas de salle de réunion.
Il y a seulement un petit bureau aménagé pour les entretiens confidentiels.
Par exemple, pour les entretiens avec la psychologue.
Ou pour les échanges avec la déléguée des travailleurs.



Pour la préparation du CVS, l'équipe se réunit dans la salle de restauration.
Il faut organiser ce temps de préparation en dehors des heures de présence des clients.



Accidents du travail survenus depuis le précédent CQVT



Au total, nous avons réalisé 8 déclarations au total

- Il y a 7 déclarations qui concernent des travailleurs de l'ESAT
- Il y a 1 déclaration qui concerne 1 salariée

Il y a eu 7 accidents de travail et 1 accident de trajet.
Globalement, il y a eu peu de jours d'arrêt suite aux accidents.

Pour les accidents qui concernent le site de Meltière

- Tous les accidents concernent les équipes espaces verts.
- 2 accidents auraient pu être graves : il y a eu une blessure lors d'un transfert de brouette et une blessure avec un taille-haie.

Pour les accidents qui concernent le site de Cravanche

- Les 2 accidents concernent une chute :
1 personne a trébuché dans les escaliers
1 personne a trébuché dans un tapis anti-fatigue.

Pour les accidents qui concernent le site de Belfort

- Les 2 accidents concernent une chute :
Il n'y avait pas d'obstacle en particulier.

Il y a eu 2 fois moins d'accidents que l'année dernière à la même période.

Un élu demande si toutes les situations sont bien déclarées.

Nous sensibilisons régulièrement les équipes.

Globalement, les équipes connaissent bien la procédure et déclarent facilement les accidents survenus.

Nous avons aussi réalisé de nombreux investissements pour améliorer la sécurité.

Pour les espaces verts par exemple,

Il y a eu changement des ridelles des véhicules et installation d'une échelle pour monter dans le véhicule.

Nous réfléchissons à acheter des gros sacs pour éviter les transferts de brouette plus dangereux.

Nous réalisons beaucoup d'actions de prévention autour de la sécurité.

Par exemple les chasses aux risques.

Ces actions aident à développer la culture sécurité et à réduire les risques.



DUERP et PAPRIACT : les principales actions pour 2025

Le DUERP, c'est le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.
La direction m'est à jour le document tous les ans.
C'est une obligation.

Le PAPRIACT, c'est le Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail.
Le PAPRIACT découle directement du DUERP.
C'est le plan d'actions de l'année.

La directrice présente quelques actions clés. Par exemple :

- **Pour la prévention des situations de violence**

Nous avons lancé un gros travail autour de la promotion de la bientraitance et la prévention des situations de maltraitance. En particulier, il y aura des ateliers-flash bientraitance permettant aux professionnels de questionner les pratiques et d'identifier les bonnes pratiques.



- **Pour la maîtrise du risque chimique**, nous devons :

- Faire des audits « produits chimiques »
- Avoir les mêmes produits d'entretien dans tous les établissements de l'Adapei
- Bien connaître les règles à respecter et accompagner les équipes.



- **Pour lutter contre la sédentarité et les troubles musculosquelettiques**, nous voulons proposer le RAMA dans toutes les équipes.

Le RAMA, c'est le Réveil Articulaire et Musculaire Adapté
Le RAMA est aussi un moment de cohésion d'équipe.



- **Pour limiter les risques liés au transport de personnes**,

Nous souhaitons proposer des temps de sensibilisation pour savoir comment réagir en cas d'incident : accident, malaise d'une personne, problème mécanique...



- **Pour limiter les risques liés au stockage de marchandises**,

Nous allons écrire les bonnes pratiques et accompagner les équipes.





Des cafards sur le site des Hauts de Belfort

Depuis plusieurs mois, il y a des cafards sur le site des Hauts de Belfort. En particulier dans les vestiaires centraux et dans la salle de pause.



Une entreprise spécialisée est intervenue à quatre reprises pour lutter contre les cafards.

Cet hiver, pendant la période de fermeture, nous avons de nouveau demandé à tous les travailleurs de l'ESAT de vider leurs casiers pour pouvoir nettoyer et désinfecter l'ensemble des vestiaires.

Nous avons ouvert et vidé tous les casiers. L'intervention de l'entreprise spécialisée est donc optimale dans ces conditions.

Nous nous appuyerons sur l'info-flash « Luttons ensemble contre les cafards » pour continuer à sensibiliser les personnes accueillies sur le sujet. Chacun est ambassadeur pour diffuser l'information.



Les élus demandent si l'action sera renouvelée à chaque période de vacances ?

Nous demanderons à ce que tous les casiers soient vidés. Cela nous permettra de les nettoyer.

Il n'y aura pas systématiquement d'intervention de la part d'une entreprise extérieure.

Produits chimiques – Mise en place d'audits

Début janvier, nous avons réalisé des audits « produits chimiques » sur le site de Cravanche et de Belfort. C'est la responsable Qualité-Sécurité, accompagnée du relais Sécurité-Environnement du site qui a réalisé les audits.



Globalement,

- Nous avons fortement diminué le nombre de produits chimiques utilisés.
- Les règles d'achat sont bien respectées par les principaux acheteurs (cadres et équipe maintenance). Tout achat d'un nouveau produit est validé par la RQSE
- Les règles de stockage sont bien respectées, les produits ne traînent pas. Ils sont stockés dans les armoires prévues à cet effet.

Il y a quelques axes d'amélioration :

- Tous les salariés ne connaissent pas les règles. Il est nécessaire de faire des piqûres de rappel (par exemple au sein de l'atelier Maroquinerie)
- Il est nécessaire d'acheter une armoire spécifique supplémentaire pour l'équipe maintenance de Belfort.



Sur le site de Meltière, l'audit sera réalisé au mois de mars 2025.

Utilisation des frigos collectifs

Depuis cet automne, quelques travailleurs de l'ESAT sont autorisés à apporter leur propre repas. Cette autorisation est exceptionnelle, elle est liée à une situation médicale particulière.

Pour permettre le bon usage des frigos collectifs par les salariés et les travailleurs de l'ESAT autorisés à apporter leurs repas, une fiche de « bonnes pratiques » a été réalisée et affichée.

A ce jour, 6 personnes sont concernées.

Les élus demandent s'il est prévu de mettre un frigo spécifique à disposition des travailleurs d'ESAT ? Certains salariés seraient dérangés par les aller-retour des travailleurs d'ESAT.

A ce jour, nous n'avons pas prévu d'installer un autre frigo.

Nous rappellerons les règles aux travailleurs.

Les travailleurs ne doivent pas s'installer en salle repas salariés. Ils ne doivent pas y rester pour recharger leur téléphone par exemple.



Respect des règles d'hygiène – Que peut-on faire ?

Tout le monde ne respecte pas les règles d'hygiène, notamment dans les sanitaires.

Tout le monde ne respecte pas le travail de l'équipe en charge de l'entretien des locaux et des sanitaires.

Il est décidé de :

- Mettre des affiches dans les sanitaires
- Mettre en place des actions de sensibilisation autour du bon usage des sanitaires. En associant des travailleurs de l'ESAT pour porter le message.
- Aborder le sujet des protections hygiéniques dans les ateliers d'éducation à la vie intime, affective et sexuelle
- Proposer un accompagnement adapté aux personnes qui auraient des difficultés avec l'hygiène. Et ne pas les stigmatiser.



Les élus représentant les travailleurs évoquent aussi l'idée de faire participer l'ensemble des travailleurs à l'entretien des sanitaires.



Les investissements réalisés prévus pour la sécurité et pour l'amélioration des conditions de travail

Nous avons prévu de nombreux investissements en 2025 pour améliorer la sécurité et les conditions de travail. Par exemple.



Site de Meltière

Equipements espaces verts (tondeuses, taille-haies, débroussailleuses...) : 72 000 €

Equipement Ateliers (perceuse, transpalette...) : 53 000 €

Abri restauration : 2 000 €

Abri fumeurs : 2 000 €

DAJ

Stores bureaux : 2 200 €

Miroir Salle de motricité : 2 200 €

Site des Hauts de Belfort

Rénovation des toitures – Phase 2 – 150 000 €

Changement des radiants – Atelier condi – 54 000 €

Massicot – 60 000 €

Rachat véhicules PL – 15 000 €

Tous sites

Logiciel : 43 000 €

Ordinateurs / Téléphonie / TV : 34 000 €

Sièges atelier : 3 500 €

Vestiaires : 7 000 €

Site de Cravanche

Equipements Entretien de locaux (Autolaveuse, balayeuse, aspirateur d'eau) : 8 100 €

Equipements Atelier Maro : 2 500 €

Equipements Pause Café (Percolateur) : 500 €

Les congés payés des travailleurs de l'ESAT

Depuis le 1er janvier 2025, les règles des congés payés des travailleurs de l'ESAT ont changé.

Ces changements s'imposent à l'ESAT. C'est la loi.



Tous les travailleurs ont participé à une réunion d'information au mois de décembre.

Les travailleurs ont reçu les nouvelles règles en main propre.



L'ESAT a mis à jour le règlement de fonctionnement avec les nouvelles règles des congés.

Les travailleurs peuvent consulter le nouveau règlement dans l'Espace Documentation du livret d'accueil numérique.

Nous avons créé un outil pour faciliter le suivi des congés (congés payés et jours mobiles) par les moniteurs d'atelier.



Événement indésirables et plaintes et réclamations - Bilan de l'année 2024

En 2024, il y a eu 144 EI déclarés et 13 réclamations enregistrées.



- 86% des événements déclarés ne sont pas graves
- 12% des événements, soit 19 situations, sont considérés comme « graves »
 - Troubles / crises avec mise en danger de soi-même
 - Violences physiques, verbales ou sexuelles
 - Fugues / départs sans autorisation
 - Comportement inadapté avec un risque « image » pour l'ESAT
- 2% des événements, soit 3 situations, sont considérés comme « très graves »
 - 1 départ de feu
 - 1 fausse route
 - 1 tentative de suicide

La CREX s'est réunie 4 fois en 2024.

La CREX analyse les EI et les réclamations.

La CREX a analysé 3 situations de manière approfondie

- Un départ sans autorisation d'un stagiaire accueilli au sein de l'ESAT
- Un appel à l'aide lancé par une personne accueillie, via l'envoi d'un SMS à un professionnel de l'ESAT, en dehors de son temps de travail.
- Un manque de communication entre services en cas d'épidémie.

Il y a ensuite des échanges avec les professionnels.

Pour améliorer nos pratiques.

Pour limiter les risques.

Activités au sein des différents ateliers

Il n'y a pas eu d'évolutions depuis le dernier CQVT.

Le contexte économique général est difficile.

De nombreuses entreprises rencontrent des difficultés. Plusieurs ateliers de l'ESAT rencontrent aussi des difficultés.

Par exemple, il y a moins d'activité

- A l'atelier Façonnage Papier de Belfort
- A l'atelier Condi-montage de Belfort :
- Dans les ateliers de sous-traitance automobile à Meltière.





D'autres activités se portent bien :

- Les espaces verts
- Les prestations de service (entretien de locaux / logistique-magasinage)
- Les pauses café
- Jonxion

Pour l'instant, l'ESAT ne traverse pas une crise profonde, mais nous sommes vigilants.

L'ESAT met en place des démarches commerciales pour trouver de nouvelles activités et de nouveaux clients.

Calendrier 2025 des CQVT

Il y a 3 CQVT par an.

En 2025, les prochaines dates des CQVT sont :

- Vendredi 16 mai à 13h30 à l'ESAT de Meltière
- Vendredi 10 octobre à 13h30 à l'ESAT de Cravanche (attention : nouvelle date)

Calendrier 2025 des congés

L'ESAT ferme 3 semaines l'été

Du lundi 04/08 au samedi 23/08/2025.

Reprise le lundi 25/08/2025



Il y aura des équipes de permanence.

Sur le site de Meltière, il y aura des permanences en atelier la 1^{ère} et la dernière semaine pour répondre aux besoins des clients.

Il y aura aussi des permanences pour les équipes espaces verts et prestations de services.

La cafétéria Jonxion va fermer 4 semaines.

Nous confirmerons bientôt les dates et l'organisation pour l'équipe Jonxion.

L'ESAT ferme 1 semaine en fin d'année

Du mardi 24/12/2025 au samedi 03/01/2026. Reprise le lundi 05/01/2026

Il y a 2 autres jours de fermeture

- Pont de l'Ascension le vendredi 30/05/2025
- Journée de solidarité le lundi 09/06/2025



Annexe – Liste des personnes présentes et absentes lors de la réunion

Présents

- Madame Corinne REDERSDORFF, Directrice du secteur Travail Protégé et Activités
- Monsieur Franck CABANES, Ouvrier à l'ESAT de Belfort, représentant les personnes accueillies de l'ESAT Belfort
- Monsieur Johan PRENAT, Ouvrier à l'ESAT de Meltière, titulaire, représentant les personnes accueillies de l'ESAT Meltière
- Monsieur Adrien SAILLET, Ouvrier à l'ESAT de Cravanche, représentant les personnes accueillies de l'ESAT Cravanche
- Madame Claire BOSCH, délégué des travailleurs d'ESAT
- Monsieur Romain WETTERWALD, Moniteur d'atelier, Membre titulaire CHS
- Madame Albertine LACROIX, psychologue, Membre CQVT
- Monsieur Fabrice BONUCCI, Moniteur d'atelier, Membre titulaire CHS
- Madame Nadège BERNARD, Responsable Qualité Sécurité Environnement ESAT
- Madame Virginie GOUSSET, Responsable Qualité, Sécurité, Systèmes d'information
- Madame Véronique SEIGNEUR, Assistante de direction

Absents

- Dr BOCK, médecin du travail